



Assemblée générale

Distr. générale
11 août 1999
Français
Original: anglais

Quarante-quatrième session

Cinquième Commission

Point 118 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports financiers et états financiers vérifiés,
et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

Question du passage à l'an 2000

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite à la demande du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/53/513, par. 16) tendant à ce que le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies coordonne l'établissement d'un rapport de l'Administration de l'ONU et de toutes les administrations chargées des fonds et programmes dont il était fait état au paragraphe 1 du rapport susmentionné sur les progrès réalisés en ce qui concerne la question du passage à l'an 2000. Le présent rapport contient des informations sur la question communiquées par le Secrétariat de l'ONU, le Centre CNUCED/OMC du commerce international (CCI), l'Université des Nations Unies (UNU), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

* A/54/150

1. Au paragraphe 16 de son rapport sur les rapports financiers et états financiers vérifiés, et les rapports du Comité des commissaires aux comptes (A/53/513), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a demandé à l'Administration de l'ONU et à toutes les administrations chargées des fonds et programmes dont il était fait état au paragraphe 1 du rapport susmentionné¹ de lui rendre compte au plus tard en mai 1999 des progrès réalisés en ce qui concerne la question du passage à l'an 2000. Le Comité consultatif a demandé en outre au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de coordonner l'établissement de ce rapport.

2. Le présent rapport a été établi comme suite à cette demande. Il contient des renseignements sur les mesures prises ou à prendre pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, y compris, le cas échéant, un échéancier.

Organisation des Nations Unies

3. Dans le domaine de la gestion, la structure ci-après a été créée pour superviser les efforts déployés par l'Organisation pour gérer le passage à l'an 2000 :

a) Un groupe de gestion du passage à l'an 2000, composé de hauts fonctionnaires (secrétaires généraux adjoints ou sous-secrétaires généraux) et présidé par le Secrétaire général adjoint à la gestion, a été créé en février 1999 pour donner au Secrétariat, avec la participation de certains fonds et programmes, des directives de politique générale et contrôler leur application. La priorité est donnée aux opérations essentielles de l'Organisation, l'objectif visé étant de faire en sorte que les systèmes nécessaires continuent de fonctionner après le 1er janvier 2000, quoi qu'il arrive à l'extérieur;

b) Le Groupe de gestion du passage à l'an 2000 est appuyé par une équipe de l'an 2000, équipe spéciale interdépartementale coordonnant les questions du passage à l'an

2000 dans les domaines de l'informatique, des opérations de maintien de la paix, des affaires humanitaires, des affaires économiques et sociales, de la coopération pour le développement, de la sécurité, de la gestion des installations, ainsi que des questions financières et administratives. L'Équipe a pour mandat de cerner les opérations essentielles de l'Organisation, dans son ensemble, de coordonner l'établissement de plans d'urgence pour celles des opérations essentielles où il existe un risque de défaillance et d'encourager des efforts communs, l'échange d'informations et l'examen des meilleures pratiques actuellement en vigueur avec les organismes des Nations Unies;

c) Ce sont les directeurs de programme et non pas l'Équipe de l'an 2000 qui continuent d'assumer la responsabilité d'assurer la planification et de déployer les efforts nécessaires pour faire en sorte que leurs opérations ne soient pas compromises par les problèmes liés au passage à l'an 2000 et pouvoir résoudre de façon adéquate les problèmes connexes. En outre, ni le Groupe de gestion du passage à l'an 2000 ni l'Équipe ne peuvent assumer la responsabilité de soutenir les efforts que font les États Membres pour s'attaquer aux retombées éventuelles du problème du passage à l'an 2000.

4. L'Organisation des Nations Unies a fait appel à un consultant spécialisé pour mener une étude d'évaluation des risques du passage à l'an 2000 pour son infrastructure en matière de télécommunications et d'informatique et les problèmes de gestion au Siège de l'ONU. Au cours de la première phase de l'étude d'évaluation des risques du passage à l'an 2000 (achevée en mars 1999), le consultant était tenu d'établir un inventaire des applications en matière de gestion et des éléments de l'infrastructure en matière de télécommunications et d'informatique exposés aux risques du passage à l'an 2000. Au total, 131 applications en matière de gestion ont été inventoriées, dont 76 ont été considérées importantes pour le fonctionnement quotidien de l'Organisation. Outre ces applications importantes, pas moins de 37 ont été jugées non compatibles 2000. Dix-sept des applications non compatibles ont été jugées essentielles pour le fonctionnement de l'Organisation. Sur ces 17 applications non compatibles, jugées essentielles pour le fonctionnement de l'Organisation, six sont des applications financières, dont celles concernant les états de paie, la facturation des assurances et l'impression des chèques; cinq sont des applications relatives aux activités productrices de recettes, y compris le système à disques optiques, le système d'enregistrement des visiteurs et le système MegaStamp; deux sont des systèmes d'entreprise, y compris les systèmes d'établissement du calendrier de travail des équipes d'interprétation, d'enregistrement des documents et de suivi de l'information, le système d'établisse-

¹ Le Centre CNUCED/OMC du commerce international (CCI), l'Université des Nations Unies (UNU), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

ment des cartes d'identité de l'ONU et la base de données relatives au personnel des missions permanentes. Au cours de la deuxième phase de l'opération, devant être achevée au 30 juin 1999, le consultant utilisera des instruments informatiques spécialisés pour examiner les articles d'inventaire pour lesquels des problèmes risquent de se poser lors du passage à l'an 2000 et publiera à cet effet un rapport d'évaluation des risques accompagné de recommandations concernant les mesures correctives à prendre et d'une estimation des ressources nécessaires. Une fois achevée l'étude d'évaluation des risques, l'Équipe de l'an 2000, qui rendra compte tous les mois au Groupe de gestion du passage à l'an 2000, suivra en permanence la situation au Siège de l'ONU en ce qui concerne la question du passage à l'an 2000. Au début de juin 1999, les directeurs de programme ont reçu un modèle du rapport de situation qu'ils ont été priés de communiquer chaque mois à l'Équipe de l'an 2000 à compter du 1er août 1999.

5. En ce qui concerne les systèmes et microprocesseurs intégrés, une lettre a été adressée en février 1999 à tous les partenaires commerciaux et fournisseurs de services et d'infrastructures pour leur demander des certificats de conformité pour l'ensemble du matériel, des systèmes et des services ainsi que l'assurance qu'au cas où ils n'étaient pas compatibles 2000, le fournisseur de matériel ou de services prenait les mesures nécessaires pour les rendre conformes et disposait d'un plan d'urgence pour résoudre tout problème qui pourrait se poser. À la date de l'établissement du présent rapport, environ la moitié des partenaires commerciaux de l'Organisation avaient répondu. Ceux qui n'ont pas encore répondu sont régulièrement contactés et un séminaire d'une demi-journée a été organisé avec les principaux fournisseurs le 25 mai 1999. À ce séminaire, le fournisseur d'électricité et de vapeur a donné des assurances formelles que ses installations étaient intégralement compatibles 2000 depuis le 31 décembre 1998 et qu'il avait procédé à des essais qui avaient montré qu'il n'y aurait pas de pannes d'électricité liées au passage à l'an 2000. En ce qui concerne l'approvisionnement en vapeur, les installations seraient compatibles 2000 au milieu de l'année 1999. En ce qui concerne les ascenseurs, le fournisseur a informé l'Organisation que leur fonctionnement n'était pas asservi à un mécanisme horodateur, mais qu'il avait néanmoins procédé à des essais qui s'étaient avérés concluants; en outre, un employé de la société en question serait sur place au cas où une panne se produirait. La Division de la gestion des installations a achevé une étude d'évaluation de l'ensemble du matériel et des systèmes intégrés d'installation, étage par étage, bâtiment par bâtiment. Des plans d'urgence détaillés ont été mis au point à la fin de mai 1999. Des essais ont eu lieu du 15 juin au 31 juillet 1999. Le personnel nécessaire a été informé qu'il devait éviter, dans

la mesure du possible, de prévoir des vacances entre le 20 décembre 1999 et le 7 janvier 2000

6. La nouvelle version compatible 2000 (3.4.3) du Système intégré de gestion (SIG) a été testée au cours du mois de juin et devait être opérationnelle en juillet 1999.

7. Une circulaire sur les risques d'ordre informatique liés au passage à l'an 2000 (ST/IC/1999/34) a été publiée le 29 avril 1999. La circulaire a également été affichée sur Intranet dans tous les lieux d'affectation ainsi que sur le site du Comité administratif de coordination (CAC) consacré aux questions du passage à l'an 2000, facilement accessible à tous les organismes des Nations Unies.

8. L'Équipe de l'an 2000 coordonnera la mise au point de plans d'urgence pour chacune des principales opérations essentielles où il y a un risque de défaillance. L'Équipe a établi un modèle de plan d'urgence qui avait été distribué aux départements du Secrétariat et aux bureaux hors Siège au 30 juin 1999.

9. Les bureaux hors Siège ont été contactés et des directives leur ont été données concernant des questions telles que la structure à mettre en place pour gérer le passage à l'an 2000, l'identification des activités essentielles et l'établissement d'un programme de travail. Un réseau d'interlocuteurs pour le passage à l'an 2000 a été activé et des informations leur ont été communiquées, notamment : une stratégie pour le passage à l'an 2000 à l'intention des bureaux hors Siège; une note d'information sur la structure de la gestion au Siège; les directives mises au point par le Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) pour faire en sorte que toutes les composantes informatiques achetées par l'ONU soient compatibles 2000 et trois lettres types adressées aux services collectifs de distribution, aux fournisseurs et aux propriétaires pour leur demander des informations sur la conformité de leurs installations. Des missions se sont rendues dans différents lieux d'affectation (Addis-Abeba, Arusha, Bangkok, Beyrouth, Genève, Nairobi, Vienne et Santiago).

10. En ce qui concerne la coopération interorganisations, en novembre 1998, le Secrétaire général a appelé l'attention de tous les membres du CAC sur les passages pertinents de la résolution 52/233 de l'Assemblée générale, en date du 26 juin 1998, concernant les incidences mondiales du problème informatique posé par le passage à l'an 2000 et suggéré que la question du passage à l'an 2000 soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de haut niveau du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA). À cette réunion, qui a eu lieu à New York le 12 mars 1999, les participants ont fait le point de l'état de préparation des organismes des Nations Unies et ont convenu

qu'il fallait entreprendre à l'échelle du système des démarches coordonnées dans chaque lieu d'affectation concernant :

- a) La planification d'urgence (y compris la gestion des crises);
- b) La logistique (surtout dans le cas des organisations dont l'action se situe essentiellement sur le terrain);
- c) Les questions financières (états de paie et questions bancaires);
- d) Les questions de personnel (y compris les questions relatives à la sécurité et à la protection du personnel);
- e) Les télécommunications.

Des organismes chefs de file ont été chargés de ces activités et un réseau officieux de hauts fonctionnaires a été mis en place dans le cadre du CCQA pour entreprendre des activités communes, échanger des informations et faire le point des meilleures pratiques actuellement en vigueur. À sa session du printemps, en avril 1999, le CAC a adopté une déclaration des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies concernant le passage à l'an 2000, établie par la réunion de haut niveau du CCQA.

11. Afin de pouvoir résoudre les problèmes de sécurité qui pourraient se poser lors du passage à l'an 2000, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité a demandé aux fonctionnaires désignés et aux équipes chargées de la sécurité dans tous les lieux d'affectation où se trouvent des fonctionnaires des Nations Unies de procéder à une évaluation des risques et à une analyse d'impact, avec indication des domaines où, à leur avis, des problèmes risquaient de se poser. Des renseignements ont été demandés concernant l'alimentation en électricité, les télécommunications, les transports, les carburants et le gaz, l'approvisionnement en eau, les services financiers, les systèmes de paiement, la sécurité des personnes, les risques d'insécurité et les incidences sur l'assistance humanitaire. Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité fera le point de l'évaluation des risques et de l'analyse d'impact pour chaque lieu d'affectation et formulera des recommandations précises concernant les mesures pouvant être prises pour atténuer les incidences en matière de sécurité pour le personnel des Nations Unies.

12. Les responsables dans les différents lieux d'affectation ont également été invités à élaborer des plans d'urgence pour parer à toute éventualité. Les fonctionnaires désignés ont notamment été priés, dans le cadre de la mise à jour de leurs plans de sécurité :

- a) De tenir compte des scénarios concernant le passage à l'an 2000;

- b) De mettre à jour leurs listes de fonctionnaires et de personnes à charge au lieu d'affectation;

- c) De mettre en place une petite équipe de gestion des crises chargée des questions de sécurité;

- d) De mettre en place d'autres moyens de communication;

- e) De faire en sorte que les fonctionnaires soient informés des précautions à prendre pour faire face à d'éventuelles difficultés liées au passage à l'an 2000.

En outre, un appel à la prudence a été adressé à tous les fonctionnaires concernant les problèmes qu'ils pourraient rencontrer s'ils choisissaient de voyager au cours de cette période.

Centre international CNUCED/OMC du commerce international

13. Un inventaire détaillé de l'ensemble du matériel, des logiciels et des applications informatiques a été réalisé. Toutes les bases de données du CCI ont fait l'objet d'études visant à déterminer quels seraient les nouvelles plates-formes matérielles et les nouveaux logiciels devant être installés. La compatibilité 2000 de chaque plate-forme matérielle et de chaque logiciel a été examinée et des remèdes et méthodes de vérification ont été définis. Un rang de priorité a été assigné à chacune des mesures à prendre. En conséquence de ces démarches, l'infrastructure technique du CCI a soit été mise à niveau ou complétée de matériel et de logiciels qui sont tous compatibles 2000. En outre, les applications de l'ordinateur central sont actuellement transférées à des plates-formes Windows NT. Une configuration normalisée de disque dur est en voie de création sur un serveur de réseau local pour chaque type d'ordinateur personnel installé au CCI. Toutes les mises à niveau des logiciels pour les rendre compatibles 2000 ont été incorporées à cette configuration.

14. En septembre 1999, on compte que la configuration normalisée sera installée sur chaque ordinateur personnel. Le transfert des applications de l'ordinateur central devrait continuer jusqu'à la fin de l'année, les applications restantes devront être transférées au nouvel ordinateur central du Centre de calcul international (CCI) qui est compatible 2000.

Université des Nations Unies

15. L'Université des Nations Unies a procédé à une étude du problème du passage à l'an 2000 en consultation avec ses centres et programmes de recherche et de formation dans

différentes régions du monde. L'étude a convaincu l'ONU que, pour elle, les retombées du problème du passage à l'an 2000 seront minimales.

16. L'ONU a analysé ses systèmes d'information et déterminé quels sont les éléments devant être convertis ou remplacés pour qu'ils soient compatibles 2000. La conversion des plates-formes et interfaces sera achevée en septembre 1999. En ce qui concerne les autres systèmes, notamment les systèmes de télécommunications et les bâtiments, les aménagements nécessaires ont déjà été apportés au système de gestion et de contrôle de la sécurité du bâtiment du siège de l'ONU en janvier 1999, les autres aménagements prévus devront être achevés avant septembre 1999.

Programme des Nations Unies pour le développement

17. Sur décision du Comité exécutif du PNUD, une équipe spéciale de la compatibilité 2000, relevant du Groupe d'appui aux opérations, a été constituée au siège pour : a) veiller à la protection des fonds du PNUD; b) promouvoir l'élaboration de plans d'intervention d'urgence à l'échelle du Programme; c) contrôler l'état de préparation au siège et dans les bureaux de pays; et d) faciliter la coordination tant interne qu'interorganisations. Cette équipe spéciale fait régulièrement rapport au Comité exécutif sur le niveau de compatibilité 2000 des bureaux de pays et des services du siège. Le PNUD participe activement aux efforts de règlement du problème du passage à l'an 2000 par l'intermédiaire du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement et du réseau des coordonnateurs résidents. Un site Web détaillé a été créé pour informer les bureaux de pays des questions relatives au passage à l'an 2000 (cette information, accompagnée de quelques outils de diagnostic, a aussi été distribuée sur CD-ROM à tous les bureaux de pays. Par ailleurs, un service d'assistance téléphonique sur la compatibilité 2000 fonctionne au PNUD depuis avril 1999. Des correspondants pour la question du passage à l'an 2000 ont été désignés dans les bureaux de pays et, à la fin de juin 1999, l'Administrateur associé a adressé à tous les représentants résidents du PNUD une lettre détaillée appelant de nouveau leur attention sur le problème et insistant sur la nécessité de présenter dans les délais voulus des plans d'intervention pour les bureaux de pays.

18. Des dispositions précises concernant la participation et le rôle de coordination du PNUD ont été également prises avec les comités du CCQA, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité, le Groupe de travail sur l'informatique du Conseil économique et social,

le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Fonds des Nations Unies pour la population et les groupes de discussion interorganisations sur la compatibilité 2000.

19. Les risques concernant le matériel informatique et les logiciels ont été analysés pour 83 bureaux de pays et pour le siège. Une dotation de 20 000 dollars en moyenne a été, ou sera, attribuée à chacun des bureaux où cette analyse n'a pas encore été effectuée, afin de s'assurer de la compatibilité 2000 de leurs systèmes. Les applications logicielles utilisées à l'échelle de tout le PNUD, pour la comptabilité financière notamment, ont été réécrites et ont fait l'objet d'essais de compatibilité 2000, et l'on attend que le SIG soit certifié compatible 2000 par l'ONU². En principe, à la fin de septembre 1999, tous les bureaux de pays du PNUD seront parvenus au stade où le passage à l'an 2000 n'aura aucune répercussion sérieuse sur leur fonctionnement interne.

20. L'analyse des risques concernant les systèmes bancaires au niveau des bureaux de pays a été menée à bien pour 59 pays et l'on attend les réponses des autres bureaux. Les risques liés aux facteurs internes sont actuellement étudiés dans le contexte de l'élaboration des plans d'intervention d'urgence à l'échelle du système des Nations Unies demandés par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour mesures de sécurité, ainsi que dans le cadre des plans nationaux de préparation établis par les coordonnateurs nationaux sur le passage à l'an 2000. Ce processus se poursuivra sans interruption jusqu'en décembre et s'insérera dans l'élaboration des plans d'intervention en cas de panne dans chaque secteur.

21. Un centre de gestion des événements doit être créé au siège du PNUD en octobre 1999 pour faire face à l'augmentation prévisible du nombre des demandes de renseignement émanant des bureaux de pays à propos des mesures de réduction des risques.

22. Les bureaux de pays du PNUD sont en train de donner la suite voulue aux demandes d'élaboration de plans d'intervention émanant du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité. Une analyse de l'ampleur des risques sera effectuée pour chaque pays, en collaboration avec ledit bureau et les autres organismes des Nations Unies concernés.

23. En consultation avec les bureaux régionaux, on dresse actuellement la liste des fonctions les plus essentielles, dont le maintien est indispensable au niveau des bureaux de pays pour assurer le bon déroulement des opérations du PNUD. Les départements ou bureaux opérationnels compétents ont

² Voir plus haut, par. 6.

été chargés de différentes mesures d'atténuation des effets de pannes éventuelles : achats préalables prévisionnels pour les projets d'importance capitale, achats à l'avance de fournitures de bureau, augmentation du montant des avances pour couvrir des dépenses inhabituelles, recensement des projets à placer en attente, gestion des plans de congés du personnel, etc.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

24. Les activités du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui se rapportent à la préparation au passage à l'an 2000 ont essentiellement consisté à :

a) Identifier et diffuser, avec la documentation correspondante, tous les microprogrammes appropriés et toutes les mises à jour ou réparations de systèmes d'exploitation pour tout le matériel informatique utilisé par les bureaux de l'UNICEF partout dans le monde;

b) Identifier et diffuser, avec la documentation correspondante, toutes les retouches ou réparations logicielles appropriées pour toutes les applications de bureautique standard utilisées dans les bureaux de l'UNICEF partout dans le monde;

c) Mettre en oeuvre un plan de remplacement des systèmes généraux non compatibles 2000 par des systèmes compatibles;

d) Publier en permanence les dernières informations disponibles sur l'état de compatibilité et la certification 2000 par les fournisseurs de produits et services informatiques utilisés par l'UNICEF;

e) Établir un plan d'«essais en direct» auxquels participeront trois services du Siège, les bureaux régionaux et un certain nombre d'autres bureaux extérieurs et qui seront effectuées du 29 juillet au 2 août 1999 pour vérifier la compatibilité à tous les niveaux des échanges entre applications;

f) Enclencher un processus de sensibilisation des multiples établissements – banques, prestataires de services, fournisseurs, etc. – avec lesquels l'UNICEF est en relation d'affaires en vue de déceler les risques éventuels et de mettre sur pied une forme ou une autre de plan d'intervention;

g) Mettre la dernière main aux directives à adresser aux bureaux extérieurs à propos de la collaboration avec le réseau des coordonnateurs résidents des Nations Unies pour analyser les risques d'interruption des opérations et d'insécurité pour le personnel dans les pays, et pour prendre les mesures qui s'imposent, le cas échéant;

h) Engager avec le PNUD des consultations sur la planification et la gestion de la trésorerie dans les bureaux extérieurs. Un stage de formation organisé en 1998-1999 à l'intention des nouveaux représentants et d'autres cadres supérieurs des bureaux extérieurs a permis d'examiner les conséquences sur le plan de la sécurité du passage à l'an 2000 et de communiquer aux participants les éléments d'information réunis par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité;

i) Organiser en 1998-1999 des inspections de sécurité sur le terrain qui ont permis de mettre en relief les risques liés au passage à l'an 2000 sur le plan de la sécurité et les mesures qui peuvent être prises pour atténuer ces risques;

j) Demander à chaque bureau de pays de l'UNICEF de signaler les mesures que l'ensemble des organismes des Nations Unies dans le pays ont prises en ce qui concerne la sécurité et la continuité des opérations ainsi que les mesures prises par le bureau de l'UNICEF lui-même;

k) Doter tous les bureaux de pays de l'UNICEF d'au moins un téléphone par satellite en état de fonctionnement d'ici à l'automne 1999, et s'assurer périodiquement du bon fonctionnement de ce matériel;

l) Avant la fin de 1999, placer le Centre des opérations de l'UNICEF en état d'alerte maximale en prévision de toute crise liée au passage à l'an 2000, et le maintenir en état d'alerte aussi longtemps que nécessaire en 2000.

Fonds des Nations Unies pour la population

25. Afin de préparer le personnel du FNUAP à faire face aux éventuels problèmes de compatibilité 2000, une séance d'information a été organisée pour expliquer la nature du problème, la manière dont la presse en rend compte et ce que le FNUAP fait pour le régler. D'autres séances sont prévues pour tenir le personnel pleinement informé de l'état de préparation du Fonds au passage à l'an 2000. Une circulaire a été adressée à tous les bureaux extérieurs pour les informer des risques liés au passage à l'an 2000 et de la manière dont ils peuvent s'y préparer.

26. S'agissant du matériel et des logiciels, le FNUAP dispose de six ordinateurs Sun fonctionnant sur Solaris. Un programme fourni par le fabricant et spécialement conçu pour diagnostiquer les problèmes de compatibilité 2000 a été lancé sur chacun de ces serveurs pour détecter les éléments non compatibles. Ce test a permis de déterminer non seulement les éléments et modules non compatibles mais également les retouches logicielles nécessaires pour assurer la compatibilité

des ordinateurs. L'on procède actuellement à l'installation de ces retouches sur les ordinateurs, qui tous devraient être compatibles 2000 le 15 juillet 1999 au plus tard. Le FNUAP possède aussi quatre serveurs Novell qui ne sont pas compatibles et que l'on est en train de désinstaller. Les autres serveurs Novell nécessitent des retouches logicielles, qui ont été identifiées et achetées et dont l'installation est prévue pour la première semaine de juillet 1999. Le FNUAP dispose par ailleurs d'environ 300 ordinateurs personnels, qui ont tous fait l'objet de tests de compatibilité 2000. Sur certains appareils, le système de gestion de base des entrées/sorties (BIOS) s'est révélé non compatible, mais ce problème a été réglé sur tous ces ordinateurs. La principale application utilisée par le FNUAP au siège, le PRMS, a fait l'objet de tests de compatibilité et s'est révélée compatible. Le FNUAP utilise Netscape Suite Spot pour la messagerie (courrier électronique), la planification du temps (fonctions de calendrier) et la navigation sur le Web. Certains des modules de ce logiciel ne sont pas tout à fait compatibles 2000 mais l'on procède actuellement à leur remise à niveau. S'agissant de la téléphonie, le FNUAP utilise un autocommutateur privé automatique (raccordé au réseau) de marque Siemens Saturn II, qui s'est révélé non compatible 2000, et un système de messagerie vocale Octel, qui ne l'est pas non plus.

27. Un essai de compatibilité 2000 sera effectué sur tous les systèmes du FNUAP au siège. Les systèmes dont la non-compatibilité est connue feront l'objet d'essais visant à déterminer quelles seront les conséquences de cette non-compatibilité. Les systèmes qui se sont révélés compatibles feront néanmoins l'objet d'essais visant à vérifier et attester cette compatibilité.

28. Un programme permettant de vérifier la compatibilité de tous les ordinateurs personnels et serveurs a été envoyé à tous les bureaux extérieurs du FNUAP. Les différents bureaux de pays sont en train de prendre les mesures voulues pour remédier aux cas de non-compatibilité matérielles ou logicielles. La principale application utilisée dans les bureaux extérieurs du FNUAP, l'UNIFOS, a fait l'objet de tests qui ont montré qu'elle était compatible 2000.

Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

29. Sur le plan informatique, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a recensé toutes les activités nécessaires pour régler le problème du passage à l'an 2000, et un montant de 650 000 dollars est jugé nécessaire pour mener à bien ces activités. La date fixée pour l'achèvement des travaux liés à la certification de la compatibilité 2000 de

tous les systèmes est le 30 septembre 1999. Toutes les activités se déroulent actuellement selon le calendrier prévu.

30. La vérification du matériel a permis de constater que la grande majorité des appareils contenant des microprocesseurs – standards téléphoniques, télécopieuses, photocopieuses, ascenseurs, etc. – n'est pas touchée par le problème du passage à l'an 2000. Les quelques appareils qui nécessitent une remise à niveau pour assurer leur compatibilité 2000 ont été identifiés et les problèmes qu'ils posent devraient être réglés d'ici au 30 septembre 1999.

31. Il a été demandé à toutes les banques auprès desquelles l'UNRWA a ouvert des comptes de confirmer qu'elles sont prêtes pour le passage à l'an 2000. La même démarche a été effectuée auprès des fournisseurs. Tous les systèmes en ligne utilisés par l'Office sont compatibles 2000.

32. Des circulaires ont été distribuées à tout le personnel pour appeler son attention sur la question du passage à l'an 2000. Des membres de l'équipe chargée de la sécurité assurent la liaison avec les responsables des questions de sécurité dans la zone d'opérations de l'UNRWA pour tout ce qui concerne la planification des interventions d'urgence en cas de troubles civils ou d'interruption de services essentiels.

Programme des Nations Unies pour l'environnement et Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

33. La structure opérationnelle chargée de régler le problème du passage à l'an 2000 comprend un comité directeur (le Comité des innovations technologiques, composé de représentants de l'Office des Nations Unies à Nairobi, du PNUE et d'Habitat, et bien au fait tant de l'état des technologies de l'information que du fonctionnement des organisations), qui suit l'évolution de la question et donne aux cadres supérieurs des conseils sur les mesures à prendre, et une Équipe spéciale «an 2000», qui s'occupe de la compatibilité 2000 et des plans d'intervention. L'Équipe spéciale a établi un plan d'action à cinq phases (sensibilisation, cadre de gestion, inventaire et analyse, application et intervention) adapté aux besoins de l'Office des Nations Unies à Nairobi, du PNUE et d'Habitat, ainsi qu'aux besoins des bureaux extérieurs de ces organismes. D'autres organismes de Nations Unies opérant au Kenya – l'UNICEF, le PNUD et le Programme alimentaire mondial (PAM), en particulier – ont été contactés pour déterminer les possibilités d'actions communes.

34. L'inventaire de tous les matériels, logiciels, applications internes et appareils contenant des microprocesseurs a été mené à bien pour l'Office des Nations Unies à Nairobi, le PNUE et Habitat à Nairobi même, mais il n'est pas encore achevé pour les bureaux extérieurs du PNUE et d'Habitat. Il en va de même pour l'inventaire de tous les fournisseurs extérieurs ainsi que des contrats/licences (inventaires achevés à Nairobi mais en cours pour les bureaux extérieurs). La liste des interfaces entre systèmes internes et entre systèmes internes et externes a été dressée en avril 1999. Les systèmes vitaux ont été identifiés pour Nairobi le 1er mars 1999 et des priorités ont été établies. Il a été fait appel à des consultants extérieurs pour procéder aux réparations logicielles. Des lettres ont été adressées en mars 1999 aux fournisseurs d'électricité, de télécommunications et de services bancaires ainsi qu'aux hôpitaux, à la mairie de Nairobi, à l'économat et à l'Association du transport aérien international.

35. L'Office des Nations Unies à Nairobi, le PNUE et Habitat ont adopté comme logiciels standard Windows 95 pour le système d'exploitation, Microsoft Office 97 pour les applications bureautiques de base et Pegasus 3.1 pour le courrier électronique. La conversion des applications vitales (états de paie et comptabilité) est en cours et devrait être achevée vers le milieu de septembre 1999, et l'on prépare actuellement le remplacement du logiciel de gestion des achats. Près de 500 ordinateurs ont été achetés pour remplacer le parc informatique non compatible et leur distribution devrait s'achever en septembre 1999. Les serveurs essentiels ont été rendus compatibles 2000 et l'on a entrepris de remettre à niveau le réseau local en le dotant de matériels et de logiciels compatibles 2000. L'autocommutateur privé (raccordé au réseau) est compatible et l'on s'emploie actuellement à assurer la compatibilité du système de messagerie vocale.

36. L'Équipe spéciale compte avoir achevé à la fin du mois de juillet un bilan des systèmes qui risquent de poser des problèmes parce qu'ils n'auront pas été réparés à temps. Des plans d'intervention seront ensuite établis et ces plans seront constamment modifiés en fonction des décisions du Comité de coordination du passage à l'an 2000 au Kenya et des plans d'intervention qu'il est en train d'établir. Ces mesures seront en outre coordonnées par une équipe spéciale interorganisations qui commencera à fonctionner en juillet 1999.

Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

37. Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) signale que tous les

systèmes informatiques dont il a la charge ont été rendus compatibles 2000. Le PNUCID a entrepris ce travail dès 1993, par le remodelage de ses systèmes d'information et le renouvellement de ses matériels et logiciels. Désormais, la compatibilité 2000 de ses matériels et du système d'exploitation et des principaux logiciels qu'il utilise est garantie par les fournisseurs.

38. L'administration du PNUCID, y compris les réseaux informatiques et les services de réseau local (dans leurs éléments matériels et logiciels), est confiée à l'Office des Nations Unies à Vienne.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

39. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a achevé l'inventaire et l'étude de compatibilité de ses systèmes d'information internes (matériel et logiciel) au siège, dans deux bureaux décentralisés et dans un bureau extérieur, et il attend les inventaires de deux bureaux décentralisés et deux bureaux extérieurs. Tous les systèmes informatiques propres au Bureau ont été vérifiés et, le cas échéant, réécrits en code compatible 2000. La certification «An 2000» de tous les systèmes de l'UNOPS au siège, dans les bureaux décentralisés et dans les bureaux extérieurs sera menée à bien en octobre. La certification «An 2000» du bâtiment Chrysler, où l'UNOPS emménagera en septembre, a été confirmée auprès du gérant de l'immeuble. S'agissant du SIG, sa certification par l'ONU ne devrait pas tarder³.

40. Conjointement avec le PNUD, l'UNOPS a préparé un programme Internet d'information sur le passage à l'an 2000 pour aider ses bureaux et les responsables de ses projets à identifier les risques liés à cet événement et à en atténuer les effets éventuels. Cette information, qui est aussi distribuée sur un CD-ROM contenant également des outils de diagnostic, est accessible par le site Intranet de l'UNOPS.

41. L'UNOPS prépare actuellement des plans d'intervention et des orientations propres à aider ses bureaux et les responsables de ses projets à atténuer les effets des risques liés au passage à l'an 2000. Des directives seront données à cet effet et l'information pertinente sera accessible en ligne et sur CD-ROM.

42. Afin que les efforts qu'il déploie au plan interne pour se préparer au passage à l'an 2000 et pour protéger les intérêts de ses partenaires soient dûment examinés, l'UNOPS a créé un groupe consultatif chargé de cette question.

³ Voir plus haut, par. 6.

